

Institut Saint Albert

## **CHOIX D'OPTIONS**

**3ème & 4ème**

## TABLE DES MATIERES

1.	<b>2<sup>e</sup> DEGRÉ : grille horaire 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années</b>	p. 4
2.	<b>PRÉSENTATION des options au choix</b>	p. 5
	<b>A. ARTS D'EXPRESSION</b>	p. 5 et p.6
	<b>B. LATIN</b>	p. 7 et p. 8
	<b>C. SCIENCES 3H ET 5H</b>	p. 9 et p. 10
	<b>D. SCIENCES ÉCONOMIQUES</b>	p. 11
3.	<b>PERSPECTIVES pour le troisième degré</b>	p. 12
4.	<b>CONSIGNES pour le maintien du choix de l'immersion</b>	p.13
	<b>INFORMATION CENTRE PMS</b>	p. 15
	<b>STRUCTURE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE</b>	p. 16

Chers parents,  
Cher élève,

Au regard de la loi relative à la structure générale et à l'organisation de l'enseignement ordinaire, au terme du 1<sup>er</sup> degré commun, tout élève est tenu de suivre un cours de langue moderne I à 4 périodes hebdomadaires (néerlandais ou anglais). De plus, il est amené à suivre un cours de langue moderne II à 4 périodes hebdomadaires (anglais ou néerlandais). Pour compléter sa formation commune, l'élève devra réaliser un choix d'options pour ses 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années. Cette option devra être maintenue pendant deux ans. Des changements ne pourront donc être effectués qu'à l'entrée de la cinquième année.

L'institut Saint-Albert organise 4 options de base simple qui relèvent de l'enseignement général de transition :

- Latin 4h
- Sciences 5h (en lieu et place du cours de sciences 3h)
- Sciences économiques 4h
- Arts d'expression 4h

Afin d'aider votre enfant à effectuer ce choix, la direction et le PMS lui présenteront l'organisation de l'enseignement dont celui du deuxième degré ainsi que les diverses options organisées dans l'école.

Suite à ces présentations, nous vous inviterons avec votre enfant à remplir le document « grille horaire 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années » et à le remettre à l'éducateur de niveau pour la date qui y sera mentionnée.

Le conseil de classe de Pâques confirmera ou infirmera le choix d'options de votre enfant. Ce choix sera définitif SAUF avis contraire du conseil de classe. Dans ce cas, vous serez amenés à nous transmettre votre nouvelle décision pour la date qui figurera sur le document qui vous sera remis. Après cette date, nous ne pouvons garantir les disponibilités correspondant à votre choix.

La direction

## 1. 2<sup>ème</sup> DEGRÉ : grille horaire 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années

La troisième et la quatrième année de l'enseignement secondaire rénové forment ce qu'on appelle le "deuxième degré". Il s'agit de deux années durant lesquelles l'élève s'engage dans une direction plus spécifique qui n'est toutefois pas encore définitive. Il est très vivement déconseillé de modifier ses choix en fin de troisième, les programmes étant répartis sur le degré.

### A. Formation commune (12h/semaine)

◆ Religion catholique (2h) – Français (5h) – Mathématique (5h)

#### - un choix par ligne

◆ Histoire (2h) et géographie (2h)

ou

**Immersion**  
◆ Histoire (2h) et géographie (2h)   
en néerlandais  
+ Renforcement en néerlandais (1h)

◆ Education physique filles (2h)

ou

◆ Education physique garçons (2h)

◆ Langue moderne 1 : Néerlandais (4h)   
(Obligatoire si immersion)

ou

◆ Langue moderne 1 : Anglais (4h)

◆ Langue moderne 2 : Néerlandais (4h)

ou

◆ Langue moderne 2 : Anglais (4h)

### B. Options au choix

Sciences économiques (4h)  
Sciences de base (3h)

Latin (4h)  
Sciences de base (3h)

Arts d'expression (4h)  
Sciences de base (3h)

Sciences générales (5h)

L'horaire varie donc entre 31h et 34h/semaine pour tous.

**Le choix posé est définitif sauf avis contraire du conseil de classe.**

## 2. PRÉSENTATION DES OPTIONS

A. ARTS D'EXPRESSION

B. LATIN

C. SCIENCES DE BASE 3H ET SCIENCES GÉNÉRALES 5H

D. SCIENCES ÉCONOMIQUES

## **A. ARTS D'EXPRESSION**

### **1. Objectifs du cours**

Choisir l'option arts d'expression, c'est choisir la découverte esthétique et l'expression artistique de notre temps. Option de l'enseignement général, elle offre un bagage solide pour les études supérieures et universitaires. Quatre grands domaines de valeurs en sont les objectifs principaux.

#### **Rigueur**

- Rechercher, se documenter, comprendre l'évolution des domaines artistiques
- Construire un bagage sérieux de connaissances en histoire de l'art, histoire du théâtre
- Maîtriser les langages propres aux domaines artistiques abordés...

#### **Expérimentation**

- Réaliser des projets complets favorisant l'expérimentation d'un maximum de formes de communication et de langages
- Prendre des risques, relever des défis pour l'enrichissement personnel de l'élève, son épanouissement, sa confiance en soi
- Apprendre à planifier son travail

#### **Créativité**

- Tester, pratiquer différentes formes de communication : dessin, sculpture, vidéo, photos, écriture, théâtre, improvisation, bruitage, chant, animation...
- Se révéler, s'exprimer, s'affirmer
- Mettre en valeur l'élève

#### **Don et partage**

- Aller à la rencontre du monde artistique : expos, spectacles, rencontres de professionnels
- Pratiquer la pédagogie collaborative, favoriser les projets collectifs et l'esprit d'équipe
- S'engager dans un travail de longue durée

### **2. Aptitudes requises**

L'option n'exige aucun prérequis spécifique et est accessible à tous.

Cependant, elle demande des élèves :

- curieux, prêts à s'intéresser à la sphère artistique ;
- aimant s'exprimer par la parole, l'écriture, le corps, les arts graphiques, plastiques, la photo, la vidéo ;
- ayant un esprit d'ouverture et de collaboration ;
- motivés, prêts à s'investir dans un travail exigeant et régulier.

### 3. Programme

L'option approche de manière concrète, rigoureuse et formelle différents langages :

- le langage **verbal et corporel** : de l'attitude au mouvement, du son à la parole, du jeu à la mise en scène ;
- le langage **musical et sonore** : de la découverte d'œuvres musicales à la créativité musicale ;
- le langage **plastique** : de la recherche esthétique et plastique à l'apprentissage des techniques, à la création.

Ces différentes approches seront complétées par une initiation au langage **audiovisuel**.

**Axes principaux :** - en 3<sup>e</sup> : **LE PERSONNAGE**

- en 4<sup>e</sup> : **CORPS – EMOTIONS – IMAGE – COULEUR**

### 4. Compétences à développer et à maîtriser

Les compétences du cours s'articulent autour de cinq objectifs :

1. **Écouter – regarder** : comprendre les langages artistiques, décoder les signes artistiques d'une œuvre, se poser des questions sur les supports techniques de l'expression...
2. **Faire** : moduler sa voix, occuper l'espace scénique, intégrer le rythme dans des enchaînements, réaliser une production globale, mener à bien des projets collectifs et individuels...
3. **S'exprimer** : choisir des supports artistiques adaptés à l'expression, s'exprimer personnellement dans des démarches corporelle, sonore et plastique, mettre ses compétences au service de la création collégiale...
4. **Apprécier** : critiquer et donner un avis argumenté sur différents modes d'expression, exprimer son appréciation sur une œuvre...
5. **Connaître** : établir des liens entre les œuvres et les grands courants artistiques, connaître les systèmes artistiques propres à certaines œuvres, connaître les supports techniques de l'expression ainsi que ses langages spécifiques...

### 5. Evolution de l'option au 3<sup>e</sup> degré

L'option accentue, au 3<sup>e</sup> degré, l'autonomisation de l'élève dans ses apprentissages, ses recherches et son travail. L'enseignement passe également à une pédagogie de projet pleinement assumée.

Le programme favorise, par ailleurs, l'expression théâtrale. Les expressions plastique et musicale seront alors mises au service de la réflexion scénographique : décors, costumes, accessoires, bandes-son, accompagnement musical, décors sonores, affiches, images en mouvements (vidéo)...

## B. LATIN

Le cours de 3<sup>ème</sup> année s'inscrit dans le prolongement du 1<sup>er</sup> degré et l'élève sera amené progressivement à maîtriser **les trois familles de tâches** suivantes au niveau de la matière proprement dite :

- 1. Rédiger et communiquer une traduction qui mettra en évidence la compréhension d'un texte latin non vu, en particulier, au travers de l'exercice de la version. (**VERSION**)
- 2. Rédiger et communiquer une production argumentée qui mettra en évidence l'appropriation du sens d'un texte latin vu en classe tant dans ses aspects linguistiques que littéraires ou esthétiques. (**AUTEURS**)
- 3. Rédiger et communiquer une synthèse qui, à partir de textes latins, traduits ou non, mettra en évidence des aspects essentiels de la civilisation latine et les inscrira dans une perspective diachronique. (**CIVILISATION**)

Cet apprentissage progressif s'établit tout au long du degré et si la troisième année de latin est encore essentiellement consacrée à l'apprentissage de la langue latine, la quatrième est davantage tournée vers la mise en pratique des compétences en question.

Pour atteindre les compétences de matière proprement dite, des prérequis sont indispensables avant d'aborder la quatrième année de latin:

Morphologie: les 5 déclinaisons, les 2 classes d'adjectifs, les démonstratifs et les pronoms personnels et relatifs ainsi que l'ensemble de la conjugaison des verbes modèles et de quelques irréguliers

Syntaxe: les constructions de base rencontrées à un très haut degré de fréquence dans les textes durant les années précédentes; les autres constructions seront revues et parfois retravaillées au fil des textes et de l'année

Vocabulaire: les mots en caractère gras précédés d'un astérisque étudiés en 3<sup>ème</sup> année dans le *Vocabulaire de base* de Gilbert ETIENNE

L'exercice des compétences se fera au travers de 6 thèmes d'apprentissage prévus pour le 2<sup>ème</sup> degré :

**Thème n°1 : Expressions textuelles**, dont l'objet est de lire et analyser des textes de genres différents et d'en dégager les multiples sens.

**Thème n°2 : Identités et altérités**, dont l'objet est la perception et la représentation de l'étranger dans les textes latins.

**Thème n°3 : Cité et citoyenneté**, dont l'objet est de percevoir comment le citoyen sert au mieux les intérêts de sa cité. Le but est de décrire les caractéristiques et l'activité du citoyen au sein de sa cité et de relier la question de la citoyenneté romaine aux problèmes contemporains de la citoyenneté démocratique.

**Thème n°4 : Droits, devoirs et libertés**, dont l'objet est de montrer que, à quelques simples exceptions, près, tous les droits et tous les devoirs se réduisaient souvent à la nécessité d'obéir. Le but est de constater les réalités sociales antiques et les interpréter pour ensuite les comparer aux réalités sociales actuelles.



**Thème n°5 : Représentations et interprétations du monde**, dont l'objet est de faire découvrir le Mare Nostrum comme organisation collective de la société romaine pour mettre en perspective les représentations du monde romain et les représentations du monde qui lui sont proposées quotidiennement dans notre société de communication.

**Thème n°6 : Expressions artistiques**, dont l'objet est de donner aux élèves la conscience d'appartenir à l'histoire des cultures et des civilisations, à l'histoire du monde. Cette histoire du monde s'inscrit dans des traces indiscutables : les œuvres d'art de l'humanité.

Outre les évaluations régulières de TJ, le travail et surtout la progression de l'élève seront évalués de manière certificative à deux reprises au cours de l'année scolaire dans les trois compétences du programme. La seconde épreuve certificative, correspondant au bilan de juin sera déterminante pour la réussite de l'élève.

Il va de soi qu'un choix dicté par la motivation ou par l'orientation future dans les études supérieures est toujours le garant des plus grandes chances de réussite dans le choix d'une option de base.

Par ailleurs, en cas de doute, une saine discussion entre l'élève, les parents et le professeur de latin permettra de clarifier une situation parfois floue et d'orienter ainsi l'étudiant de la meilleure manière qui soit.

Le choix du latin pour la troisième, voire même la quatrième est le seul choix d'option qui ne ferme aucune porte et laisse à l'élève toutes les possibilités d'orientation pour le dernier degré.

## **C. SCIENCES DE BASE 3H ET SCIENCES GENERALES 5H**

Le cours de sciences fait partie des cours de la formation commune. Cela signifie que tous les élèves ont minimum trois heures de sciences par semaine. Pour les élèves désireux de se perfectionner en sciences, ce cours de sciences de base (3h) peut être remplacé par le cours de sciences générales qui correspond à un cours de 5h par semaine.

La différence entre les deux cours se situe dans le développement des compétences. En effet la famille de tâche 2 : « Mener à bien une recherche expérimentale » n'est pas au programme des sciences de base 3h. De plus le cours de sciences générales permet une réelle participation de l'élève à la construction de son apprentissage. Les aptitudes requises pour celui-ci sont plus importantes. Les notions y sont abordées plus largement.

### **1. Objectifs du cours**

Il s'agit tout à la fois d'encourager l'intérêt des jeunes pour les sciences et de développer la culture scientifique nécessaire pour agir de manière responsable dans un monde marqué par les sciences et par la technologie.

Le cours de sciences souhaite donc permettre à chacun:

- d'accéder à des ressources et d'apprendre à sélectionner des informations pertinentes
- de développer ses capacités à communiquer des idées et des raisonnements scientifiques
- de comprendre des aspects du monde qui nous entoure, qu'ils soient naturels ou résultent des applications des sciences

### **2. Aptitudes requises (Sciences générales 5 heures)**

Si ta curiosité te conduit à te poser des questions sur les phénomènes scientifiques qui t'entourent, à y chercher des réponses et si tu as une relative aisance en mathématique, une bonne mémoire et le goût de comprendre, alors l'option sciences générales est probablement faite pour toi !

Tu devras faire preuve de rigueur, mais aussi d'inventivité. Il faudra t'investir pour profiter de toutes les richesses qu'offre la culture scientifique.

### **3. Programme**

#### **A. Finalités du cours de sciences**

L'étude des sciences se fait selon trois axes de manière à s'adresser à toutes les formes d'intelligence:

##### **1. Expliciter des connaissances: acquérir et structurer des ressources**

L'élève explicite un savoir, une notion, un concept dans un contexte où cette ressource est utilisée. Il l'illustre par un exemple, un dessin, un schéma, ... Il en donne avec ses propres mots une définition qui correspond à l'usage qui en est fait. Il établit et énonce des liens avec d'autres ressources. Il utilise la notion de manière pertinente dans une explication. Il énonce certaines caractéristiques.

Grâce à de telles activités, l'élève se construit une culture scientifique de base. Il s'approprie le langage scientifique et articule des concepts scientifiques entre eux.

## 2. Appliquer: exercer et maîtriser des savoir-faire

Par savoir-faire, il faut entendre toute procédure qui s'applique de manière automatisée telle que vue en classe.

Il s'agira de savoir-faire liés à la langue (décrire, expliquer, justifier...), de savoir-faire liés à la démarche d'investigation (émettre une hypothèse, effectuer une recherche documentaire, suivre un mode opératoire...), de savoir-faire propres à chaque discipline scientifique (utiliser tel instrument des mesure, suivre un raisonnement mathématique...).

Quel que soit le savoir-faire, son application automatique exige que l'élève se soit entraîné régulièrement au cours de l'apprentissage.

En sciences de base, l'aspect quantitatif est volontairement limité: les applications numériques à résoudre sont simples.

## 3. Transférer: développer des compétences

L'élève développe ses compétences en étant amené à réaliser des tâches de manière régulière. Il acquerra progressivement de l'autonomie en prenant conscience, avec l'aide du professeur, des processus mentaux impliqués (sélection et articulation des ressources...).

La réalisation de ces tâches comporte trois étapes qui interagissent: la problématisation, le recueil et le traitement de l'information, et la communication.

L'acquisition des compétences se forge sur des activités d'explicitation des connaissances qui permettent d'en vérifier la maîtrise, des activités d'application qui permettent de vérifier la maîtrise des savoir-faire et des activités de transfert qui permettent de vérifier la possibilité pour l'élève d'intégrer des ressources.

## B. Thèmes abordés en sciences de base (3h/semaine)

3ème année - sciences de base 3h		
Chimie	Biologie	Physique
UAA1. Constitution et classification de la matière UAA2. La réaction chimique: approche qualitative	UAA1. Nutrition et transferts d'énergie chez les êtres vivants UAA2. L'écosystème en équilibre	UAA1. Électricité UAA2. Fluides
4ème année - sciences de base 3h		
Chimie	Biologie	Physique
UAA3. La réaction chimique: approche quantitative UAA4. Caractériser un phénomène chimique	UAA3. Unité et diversité des êtres vivants	UAA3. Travail, énergie, puissance UAA4. Optique

## C. Thèmes abordés en sciences générales (5h/semaine)

3ème année - sciences générales 5h		
Chimie	Biologie	Physique
UAA1. Constitution et classification de la matière UAA2. La réaction chimique: approche qualitative	UAA1. Nutrition et transformation d'énergie chez les hétérotrophes UAA2. Importance des végétaux verts à l'intérieur des écosystèmes	UAA1. Électricité UAA2. Fluides
4ème année - sciences générales 5h		
Chimie	Biologie	Physique
UAA3. La réaction chimique: approche quantitative	UAA3. Unité et diversité des êtres vivants	UAA3. Travail énergie, puissance
UAA4. Identifier une espèce chimique par une réaction chimique	UAA4. Une première approche de l'évolution	UAA4. Optique

## 4. Évolution de l'option

Le programme du deuxième degré se base sur l'observation de l'environnement quotidien de l'élève et permet une première compréhension des différents concepts et modèles à installer. L'objectif premier de ce cours est de développer chez l'élève la curiosité, le goût pour les sciences et l'intérêt pour le monde qui l'entoure.

Le troisième degré permettra, avec l'installation d'éléments théoriques supplémentaires, d'assurer la compréhension plus abstraite des concepts, d'apprendre à établir des liens entre les notions, de s'exercer au sens critique, aux résolutions numériques plus complexes et à l'expérimentation. L'élève relèvera de nombreux défis de manière à construire ses compétences.

## **D. SCIENCES ÉCONOMIQUES**

### Objectifs.

Former des citoyens responsables, capables d'opérer des choix et de comprendre les décisions prises par les agents économiques (Etat, Ménages, Entreprises, Reste du monde) ainsi que la dimension politique de l'économie

### Aptitudes.

S'intéresser à l'organisation économique de la société et surtout à en devenir acteur.  
Mettre en œuvre un ensemble de « savoirs » et de « savoir-faire »

### Programmes.

#### En 3e année

L'homme est confronté à des choix afin de maximiser sa satisfaction. La consommation : revenus, dépenses, épargne, crédit, pouvoir d'achat... La production et le progrès technique. Le budget des ménages et la comptabilité de l'entreprise. Les relations entre les agents économiques. La carte d'identité du citoyen: nom, nationalité, domicile

#### En 4e année.

Comprendre les décisions prises par l'entreprise relatives à son organisation, ses moyens, son financement, sa stratégie de production, de productivité, de marketing.  
Notions de base en comptabilité et en droit

### Les compétences.

Recueillir, traiter, analyser, synthétiser des informations.  
Maîtriser des acquis théoriques de base.  
Appliquer des procédures acquises, des concepts.  
Résoudre des problèmes.  
Prendre une position argumentée.

Les notions se découvrent à partir de faits d'actualité (articles de presse, DVD, visites, recherches personnelles...) et exigent la participation active et intéressée de l'élève

### Évolution.

Les compétences s'exercent de manière progressive au fil des années.

### **3. PERSPECTIVES POUR LE TROISIEME DEGRE**

L'horaire d'un élève comporte entre 30 et 34 heures de cours.

- Un élève peut commencer le cours de sciences économiques ou le cours d'arts d'expression en 5<sup>e</sup>
- Les élèves n'ayant pas suivi l'option sciences au 2<sup>e</sup> degré ont accès aux cours de 3h ou 6h/semaine en cinquième.
- En langues modernes
  - ❖ l'élève pourra ne garder qu'un seul cours de langues à 4h pour autant que son horaire total compte le minimum d'heures requis
  - ❖ l'élève pourra choisir un cours de langues modernes 3 en espagnol
  - ❖ l'élève pourra choisir une activité complémentaire "allemand " à raison de 2h semaine pour autant qu'un nombre minimal de 10 élèves aient choisi cette activité.
- En mathématiques, le choix pourra se faire entre 2h - 4h – 6h ou 6h + 2h

## **4. CONSIGNES POUR LE MAINTIEN DU CHOIX DE L'IMMERSION**

### **1. Objectifs des cours en immersion**

Les cours concernés par l'immersion au 2e degré sont le cours de langue (le néerlandais) et les cours d'histoire et de géographie. Les objectifs des cours d'histoire et de géographie sont les mêmes que ceux des cours donnés dans la langue maternelle. Le cours de néerlandais a pour but de faire progresser l'élève dans sa connaissance de la langue. Son rôle est aussi de venir en soutien aux cours de géographie et d'histoire en ce qui concerne l'acquisition du vocabulaire spécifique.

### **2. Aptitudes**

La filière immersion requiert de la part de l'élève une attitude d'ouverture et de curiosité naturelle et constante face à la matière et à la langue cible. L'élève qui suit la filière immersion doit être lui-même convaincu de son choix. Son principal atout est sa **MOTIVATION**. Tout comme au premier degré, il doit être conscient que l'immersion requiert un travail assidu.

Pour bien être dans l'esprit de l'immersion, l'élève adopte une attitude dynamique d'ouverture aux autres et à la langue cible. Il ose sortir de sa coquille et osera prendre le risque de parler et de faire des erreurs.

#### **En classe :**

En classe, l'élève parle uniquement en néerlandais, car c'est le seul moyen de progresser. Aussi l'utilisation de la langue maternelle peut être sanctionnée (hormis quelques exceptions de traductions de vocabulaire spécifique).

L'élève ne progressera qu'en s'impliquant à fond dans les activités de la classe et en acceptant d'entrer dans l'esprit de l'immersion, c'est-à-dire en acceptant de ne pas tout comprendre ni de parler parfaitement. Cela demande donc d'admettre une certaine forme d'insécurité.

Lors des excursions ou des sorties dans le cadre des cours en immersion, l'élève s'exprime uniquement en néerlandais.

#### **A la maison :**

L'étude et le travail réguliers sont indispensables pour bien apprendre et pour pouvoir s'impliquer en classe et ainsi trouver du plaisir à l'apprentissage.

Une langue ne s'apprend pas du jour au lendemain. Cela demande un travail régulier et constant.

Il est conseillé d'étudier de manière orale. En faisant ceci, l'élève vérifie par lui-même s'il est capable de s'exprimer avec ses propres mots sur une matière vue en classe.

L'élève est aussi fortement encouragé à exercer ses compétences en dehors du cadre scolaire (radio, lecture, contacts personnels ou activités sportives ou culturelles en néerlandais)

### **3. Programme des cours**

Le programme du cours de néerlandais en immersion est semblable à celui du cours de néerlandais en non-immersion **avec un rythme plus soutenu** et un vocabulaire plus étendu. Le cours de néerlandais sert de soutien aux cours d'histoire et de géo. Un manuel dans la langue cible est utilisé.

Les bases du programme des cours de géographie et histoire en immersion sont les identiques aux cours donnés en français. Le professeur utilise son propre syllabus avec des documents (écrits, audio-visuels,...) dans la langue cible.

#### **4. Compétences dans les trois branches**

Les compétences en néerlandais sont les mêmes qu'au premier degré, c'est-à-dire parler, écouter, écrire et lire.

Les cours de géographie et d'histoire sont deux nouveaux cours en 3<sup>ème</sup> année. L'élève devra donc veiller à bien intégrer ses compétences, dès la troisième année.

Les compétences en géographie sont :

1. traiter des informations,
2. mettre en relation des informations,
3. mobiliser des savoirs complexes,
4. synthétiser sous diverses formes. Les savoirs (acquis grâce à l'étude) sont indispensables pour le processus d'apprentissage des compétences.

Les compétences en histoire sont :

1. se poser des questions,
2. critiquer des documents,
3. rédiger une synthèse,
4. communiquer des informations.

Les savoirs (acquis par l'étude) sont indispensables pour le processus d'apprentissage des compétences.

#### **5. Evolution de l'élève en immersion au degré suivant**

Lors du passage au degré suivant, l'élève est invité à réfléchir à son parcours dans la filière immersion, à considérer dans quelle mesure il a progressé dans la langue cible et à réévaluer sa motivation par rapport à l'immersion. Pour ceci, il est aussi vivement invité à prendre en considération les conseils de ses professeurs et du conseil de classe.



## Centre PMS Libre de Jodoigne

Chaussée de Charleroi,31A  
1370 Jodoigne  
Tél:010/81 26 27  
Fax:010/81 61 72

Aux élèves et à leurs parents

Madame, Monsieur,

Dans la première partie de ce dossier vous avez pu découvrir les options existantes dans l'école. Cela ne représente qu'une partie des choix possibles dans l'enseignement secondaire. Il existe en effet d'autres options, d'autres types d'enseignement.

Peut-être votre enfant a-t-il d'autres projets, d'autres envies, que les choix ou le type d'enseignement proposé à l'institut Saint-Albert. Tous les choix d'options sont des choix importants, qui ne peuvent se décider à la légère ou dans l'urgence le 30 juin. Il est important de tenir compte de ses goûts, ses intérêts et ses capacités.

Nous souhaitons vous rappeler que notre service peut, entre autres, aider les jeunes à réfléchir et construire un projet scolaire/d'études.

- Nous faisons une animation dans toutes les classes de 2ème pour expliquer la structure de l'enseignement secondaire, les options existantes et les conséquences des différents choix. Nous parlons également des métiers, afin de susciter une réflexion élargie chez les jeunes. Des documents seront remis aux élèves sur les différentes options dans le secondaire.
- Les élèves de 5ème reçoivent un fascicule reprenant des renseignements sur l'enseignement supérieur.
- Des animations/ modules de réflexion aux choix sont également proposés en 6ème secondaire afin d'aider les élèves à mieux connaître leur environnement et à mieux se connaître.
- D'autre part, tous les élèves (et/ou leurs parents) peuvent nous contacter pour réfléchir à leur projet.

Le Centre Psycho-Médicosocial est un centre **gratuit**, subventionné et travaillant de façon **indépendante** dans les écoles. Nous sommes tous soumis au **secret professionnel**.

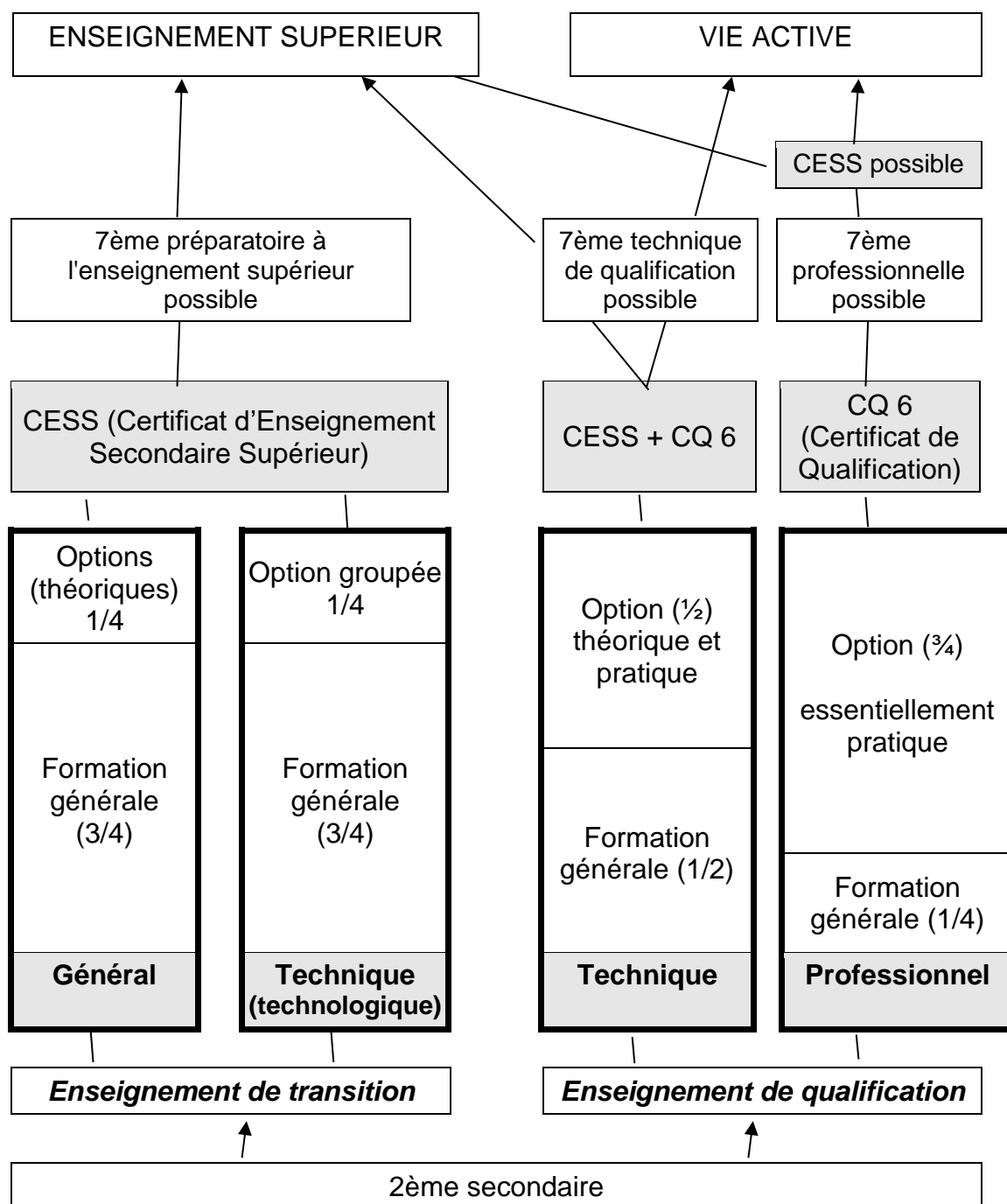
Vous trouverez annexés à ce courrier deux documents reprenant la structure de l'enseignement secondaire et les principales caractéristiques de chaque filière.

N'hésitez pas à nous contacter.

L'équipe PMS de l'école :

<b>Pour les 1-2-3</b>	<b>Pour les 4-5-6</b>
Nora Loumachi , psychologue Cédric Pacolet, assistant social Aude Fierens, infirmière sociale	Martine Ubaghs, psychologue Cédric Pacolet, assistant social Aude Fierens, infirmière sociale

## Structure de l'enseignement secondaire après la deuxième



NB : possibilité d'enseignement et de formation en alternance (CEFA ou IFAPME) à partir de 15 ou 16 ans selon les formations envisagées. 3 jours en entreprise ou en contrat d'apprentissage par semaine.

Nom	Transition générale	Transition technique (technologique)	Qualification technique	Qualification professionnelle
Type de formation	essentiellement <b>générale et théorique</b> option = environ 4h/sem	essentiellement <b>générale et théorique</b> l'option est une option groupée, de 7 à 11h/sem	A la fois <b>théorique et appliquée, tourné vers l'option choisie</b> l'option = 16 à 24 h/sem	Essentiellement <b>pratique, ciblé sur l'option choisie</b> l'option = 18 à 25h/sem
finalité	visent l'acquisition de compétences générales et prépare aux études supérieures (Hautes Ecoles ou Universités)	visent l'acquisition de compétences générales et prépare aux études supérieures (Hautes Ecoles ou Universités)	visent l'acquisition d'une qualification technique ou artistique et prépare à l'entrée dans la vie active ou à la poursuite d'études supérieures.	visent l'acquisition d'une qualification professionnelle et prépare à l'entrée dans la vie active
Diplôme obtenu en fin de 6ème	Le diplôme d'enseignement secondaire supérieur <b>(CESS)</b>	Le diplôme d'enseignement secondaire supérieur <b>(CESS)</b>	Le diplôme d'enseignement secondaire supérieur <b>(CESS) + un certificat de qualification (CQ)</b>	un certificat de qualification <b>(CQ)</b> , possibilité d'avoir le diplôme d'enseignement secondaire supérieur (CESS) après une 7ème.
Exemple d'options en 5ème	sciences, géo, histoire, sciences sociales.....	Sciences appliquées, sport, sciences-informatiques.....	Technicien en comptabilité, technicien en informatique, opticien, agent d'éducation, électricien, .....	Assistant en décoration, menuisier, puériculture, armurier, mécanicien garagiste.....
Quelle est l'importance du choix en 3ème ?	Les choix d'options à poser en 3ème sont importants mais pas déterminants pour les études supérieures (unifs, hautes écoles...). Par contre certains choix de 3ème peuvent empêcher de prendre certaines options en 5ème.	Les choix d'options à poser en 3ème sont importants mais pas déterminants pour les études supérieures (unifs...). Par contre certains choix de 3ème peuvent empêcher de prendre certaines options en 5ème.	Les choix d'options à poser maintenant sont <b>assez déterminants pour la suite puisque de nombreuses heures de cours en dépendent.</b>	Les choix d'options à poser maintenant sont <b>assez déterminants pour la suite puisque de nombreuses heures de cours en dépendent.</b>
			Le passage d'une option à l'autre en cours de secondaire est parfois rendu difficile compte tenu des connaissances ou des savoir-faire acquis dans ces options.	Le passage d'une option à l'autre en cours de secondaire est parfois rendu difficile compte tenu des connaissances ou des savoir-faire acquis dans ces options.